

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf juin, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le jeudi 06 juillet 2017 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD , Maire.

Le Maire,

### **Compte rendu de la séance du jeudi 06 juillet 2017**

L'an deux mille dix-sept et le six juillet, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Monsieur BIREAU Claude, Madame COMBES Josiane, Madame COMBES Patricia, Madame MANDRON Sylvie, Monsieur MARTINEZ Pierre, Madame MICHAUD Fanny, Madame NEBOUT Janine, Madame PLATEL Christelle, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur ROUSSEL Stéphane, Monsieur VIEILLEFOND Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

**Représentés:** Franck DEWYNTER par Janine NEBOUT, Marie-Christine LABORIE par Claude BIREAU

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Madame MICHAUD Fanny

### **Ordre du Jour**

#### **1/ Délibérations :**

- **Levée du droit de préemption en zone U**
- **Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2e classe**

#### **2/ Commissions et syndicats**

#### **3/Questions diverses**

Le compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 1/ Délibérations du conseil:

### Levée du droit de préemption ( 170706\_01)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) concernant la parcelle

- ZA N° 0054

Monsieur le Maire propose à son conseil de lever le droit de préemption de cette parcelle.

Après délibération,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lever le droit de préemption urbain en zone UC pour la parcelle :

- ZA N° 0054

### Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2e Classe ( 170706\_02)

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 précitée ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ou représentés ;

## DÉCIDE

- la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste de **d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe** à temps complet, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;
- ledit poste est créé à compter du **6 JUILLET 2017** ;
- l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune ;

## 2/ Commissions :

- **CDC CASTILLON PUJOLS** : Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion du 26 juin.
- **Urbanisme** : Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a pris contact avec les propriétaires concernant leurs terrains qui sont friche sur la commune et les ont demandés d'entretenir ces terrains dans les plus brefs délais.
- **Nouvelles constructions au Stade** : sur les 5 terrains, 4 permis de construire ont été accordés. La 1<sup>ère</sup> maison est en cours de construction. La commune a fait une demande de devis auprès de la Sogedo pour les travaux de branchement à l'assainissement. La commune via le Syndicat prendra à sa charge l'extension de réseau pour la maison qui est en bordure de route longeant le stade, soit 2 578.61€ TTC.

- **Liste Electorale** : Le délégué de l'administration pour la commission de la liste électorale est élu pour 3 ans, les services de la préfecture nous ont demandé de désigner un nouveau délégué. Monsieur Dominique Vieillefond a été désigné par le conseil en remplacement de Madame Josiane Combes.
- **SIRP** : aucun changement sur les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre.
- **Fibre optique** : Le début des travaux est prévu en juillet. La connexion au boîtier se fera d'ici fin décembre.

### **3/ Divers :**

- Commémoration de la Cérémonie du 14 juillet, rendez-vous à 11h30 à la salle des fêtes pour un défilé jusqu'au monument aux morts.
- Congés : la mairie sera fermée le jeudi 13 juillet et du 31 juillet au 18 août inclus.